

# SPECIALISTE EN PREVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES VBG (F/H)

(Réf. SPVBG/PAAEP/2024) – Poste basé à Antananarivo

## CONTEXTE

Le Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable de Madagascar (PAAEP) est un projet du Gouvernement sous la tutelle technique du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) et financé par l'Association Internationale de Développement (IDA/Banque mondiale) d'un montant de 220 millions de dollars. Celui-ci a été mis en vigueur le 08 Septembre 2022 et s'étendra pour une durée de cinq (05) ans.

Le projet PAAEP a pour objectif de concourir au développement de l'accès à l'eau en quantité et qualité satisfaisante au plus grand nombre avec un tarif socialement acceptable, tout en visant un équilibre financier du secteur, dans le périmètre du Grand Tana et aussi dans les 6 villes secondaires à Madagascar, notamment Antsiranana, Mahajanga, Antsirabe, Fianarantsoa, Manakara et Mananjary.

Le projet va se réaliser sous 5 composantes :

- **Composante 1** : Améliorer et sécuriser la production d'eau dans le Grand Antananarivo : Cette composante sera mise en œuvre par la JIRAMA et aidera la compagnie publique d'eau à combler le déficit croissant de la production d'eau dans le Grand Antananarivo face à la demande croissante.
- **Composante 2** : Améliorer les services d'approvisionnement en eau à Antananarivo et dans des villes secondaires : Cette composante financera les améliorations et extensions nécessaires des services d'approvisionnement en eau dans le Grand Antananarivo et les six villes secondaires ciblées.
- **Composante 3** : Infrastructures résilientes et reconstructions post-cyclones : Cette composante sera mise en œuvre par la JIRAMA et le MEAH en appui à la reconstruction post cyclonique et à l'amélioration de la résilience des infrastructures et la préparation des institutions en charge de l'eau à faire face à ces événements dans les villes secondaires.
- **Composante 4** : Développement institutionnel du secteur : Cette composante appuiera le développement institutionnel du secteur à travers le renforcement des capacités des principales institutions et des études stratégiques visant à orienter la planification du secteur, la sélection des investissements et les réformes potentielles du secteur. Elle financera également la gestion du projet, le suivi et l'évaluation (S&E) et les activités environnementales et sociales.
- **Composante 5** : Intervention d'urgence conditionnelle (CIUC) : Cette composante apportera une réponse immédiate à une situation de crise ou d'urgence éligible, selon les besoins.

L'exécution du PAAEP est assurée par deux Unités de Gestion de Projet, dont l'une s'exerce au niveau de la JIRAMA (UGP-JIRAMA) et l'autre auprès du MEAH (UGP-MEAH).

La Violence Basée sur le Genre (VBG)/Abus et Exploitation Sexuel-Harcèlement sexuel (VBG/AES-HS) et Violence contre les enfants (VCE) est un problème systématique et récurrent lié au genre

dans les projets de développement. Le projet n'est pas à l'abri de tel phénomène et les femmes, les jeunes femmes, sont exposées durant le projet, en particulier pendant les phases de mise en œuvre notamment lors des exécutions des travaux requis.

A travers le recrutement d'un(e) Responsable en prévention et accompagnement des VBG/AES-HS et VCE, le projet compte mettre un accent particulier sur l'importance de promouvoir, intégrer et réussir la gestion appropriée de la dimension genre pendant toute la durée du projet.

Il est aussi à noter que la prise en compte des aspects genre et l'intégration des enjeux liés aux VBG/AES-HS/VCE seront requis dès le début du développement des activités du projet, notamment lors de l'élaboration des Etudes d'Impact Environnemental et Social spécifiques aux sous-projets et éventuellement des Plans d'Actions de Réinstallation.

Un dispositif va être mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du projet, pour permettre la gestion satisfaisante de la prévention et réponse à la (VBG)/Abus et Exploitation Sexuel-Harcèlement sexuel (VBG/AES-HS) et Violence contre les enfants (VCE) qui serait liée à la mise en œuvre du projet. Ce dispositif comprend:

- Le recrutement d'un Responsable en prévention et accompagnement des VBG/ AES-HS et VCE qui assurera le développement, la supervision et des activités ou Plan d'action sur le VBG incluant l'Exploitation et l'Abus Sexuel (EAS) et le Harcèlement Sexuel (HS), la formation et la sensibilisation en matière de lutte contre la VBG et le VIH/SIDA des cibles identifiés ;
- La conformité de la lutte et de la prévention des VBG suivant les normes réglementaires en vigueur à Madagascar – et aussi suivant les divers Standards et Normes Internationales contre les VBG/VCE (Politiques Opérationnelles de la Banque Mondiale, FNUAP, ...) ; ceci devra comporter au minimum
  - o Procédure de déclaration de VBG/VCE pour signaler les problèmes de VBG par le biais du mécanisme de règlement des litiges du projet ;
  - o Mesures de responsabilisation pour protéger la confidentialité de toutes les parties concernées et,
  - o Protocole de réponse applicable aux Victimes et auteurs de VBG/AES-HS et VCE ;
- Les réunions de mise à jour trimestrielles pour discuter des moyens de renforcer les ressources et le soutien de VBG pour les employés et les membres de la communauté ;
- Le suivi des cas de VBG/AES-HS et VCE, et de violation du Code de conduite signalés par le mécanisme de gestion des plaintes du projet ;
- La signature du règlement intérieur et code de bonne conduite par toutes les personnes travaillant sur le projet ;
  - o Les campagnes de sensibilisation au genre, VBG/AES-HS et VCE ;
  - o Le développement des stratégies de recrutement équitable ;
  - o Le développement de plan d'action sur le VBG/AES-HS et VCE, conformément à la note stratégique validée par les bailleurs de fonds, et annexée à ces TDR, l'adoption des formulaires de code de conduite pour les employés et pour la Direction de l'entreprise, de code de conduite individuel pour toute personne travaillant sur le projet ; la formation périodique des employés en la matière, et des mécanismes de suivi et d'évaluation du respect des mesures liées au genre ;
  - o La mise en place des dispositifs pour éviter les VBG/AES-HS et VCE aux seins des Entreprises titulaires des travaux (ainsi que de leurs sous-traitants et fournisseurs) ;
  - o Et autres activités que le (la) Chargé(e) jugera nécessaires.

C'est dans ce contexte que le projet PAAEP souhaite recruter un(e) Consultant spécialiste en prévention et accompagnement VBG pour conduire les activités relatives à la gestion des risques sociaux du projet.

## VOTRE MISSION

Placé sous la supervision du Coordonnateur, le consultant Spécialiste en Prévention et accompagnement VBG (SPVBG) veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de VBG incluant l'EAS et le HS dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

Le consultant devra travailler conjointement et en tandem avec le Spécialiste Gestion de risques Sociaux et le Responsable en Sauvegarde Environnementale sur les questions relatives aux aspects Normes et sauvegarde Environnementales et Sociales du projet.

## VOS PRINCIPALES ATTRIBUTIONS

En ce sens le consultant sera en charge de :

### 1. Fournir des appuis à l'équipe dédiée au projet et à la Mission de contrôle ; assurer la supervision des activités de sauvegarde VBG/VCE

- Contribuer à l'approbation de tout changement aux Codes de conduite VBG incluant l'EAS et le HS contenus dans la note stratégique de lutte contre les VBG du projet, avec les autorisations de la Banque Mondiale pour de tels changements
- Préparer le plan d'action en matière de VBG incluant l'EAS et le HS reflétant les Codes de conduite qui comprennent :
  - a. Procédures de déclaration en matière de VBG incluant l'EAS et le HS;
  - b. Mesures de responsabilisation) ;
  - c. Stratégie de sensibilisation ;
  - d. Protocole de réponse
- Développer et mettre en place un plan de formation sur les VBG tout au long du projet, qui comprendra, parmi d'autres, les ouvriers, le personnel du projet, ainsi que les acteurs communautaires, et qui abordera les risques de VBG/VCE, la réponse appropriée et éthique aux cas de VBG, et la mise en œuvre du code de bonne conduite et du MGP ;
- Appui pour l'instauration du Plan d'action sur la VBG/VCE par la Direction de l'entreprise et à sa validation ;
- Appui pour l'obtention des autorisations du Client et de la Banque Mondiale pour le Plan d'action sur la VBG/VCE avant la mobilisation complète ;
- Tenir à jour un outil de suivi (e.g. tableau) résumant les informations relatives aux contrats des Entreprises d'exécution relatifs aux VBG ; les Codes de Conduites mis en vigueur ; les dates de formation ...
- Recevoir et suivre les résolutions et les sanctions concernant les plaintes reçues relatives à la VBG associées au projet et,
- Assurer la mise en place et la coordination de Mécanisme de Gestion des Plaintes, notamment pour le suivi et le reportage des plaintes de VBG/VCE enregistrés par le projet,
- Assurer la mise en place et la consolidation et l'actualisation permanente d'une base de données sur la VBG/VCE. Ceci doit être fait en respectant le protocole de confidentialité et selon le fonctionnement du Mécanisme de Gestion des Plaintes VBG qui sera établi pour le projet.
- Appui pour la mise à jour des statistiques sur les VBG/VCE dans le mécanisme de gestion des plaintes et pour leur intégration dans les rapports périodiques du projet.
- Assurer la responsabilité de la consolidation de la base de données socioéconomiques connexes aux VBG et assurer le suivi et évaluation du projet en interactions avec les parties prenantes du projet ;
- Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux VBG, dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou les Dossiers de Demande de Cotation (DC), ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.) et dans les termes de référence ainsi que dans les codes de conduite des missions de contrôle de travaux ;
- Collaborer avec les autres experts de l'unité de gestion du projet, notamment les deux Spécialistes en mesures de sauvegarde environnementale et sociale, dans le cadre de leurs activités ;

## **2. Fournir des appuis conseils opérationnels en matière de VBG/VCE**

- Apporter son expertise technique à l'ensemble de la mise en œuvre et du suivi des activités du projet ;
- Garantir les échanges et synergies avec d'autres interventions dans le domaine des VBG/VCE et initier et assurer le Secrétariat des réunions périodiques de concertation ;
- Coordonner le diagnostic des besoins des acteurs et bénéficiaires locaux et proposer des actions pertinentes en réponse à ces besoins ;
- Fournir un appui-conseil aux différents partenaires sur les stratégies de mise en œuvre permettant l'atteinte des effets escomptés ;
- Suivre les cas de VBG/VCE et de violation du Code de conduite signalés par le mécanisme de gestion des plaintes ;
- Fournir des appuis conseil / technique des entités chargé des enquêtes et des résolutions des plaintes relatives aux VBG/VCE ;
- Fournir des appuis conseil aux parties prenantes pour le traitement des cas VBG à leur niveau ;
- Fournir des appuis et contribuer à l'élaboration d'un protocole de réponse écrite pour répondre aux exigences du Projet, conformément aux lois et protocoles nationaux ;
- Fournir des appuis pour la supervision des enquêtes sur les litiges relatifs aux VBG, maintien de l'équité procédurale pour l'accusé et le respect des lois nationales.

## **3. Contribuer à consolider les partenariats et à mobiliser les ressources**

- Appuyer le projet ainsi que partenaires, en concertation avec les principaux acteurs-clefs du projet, du plan de travail sur les questions liées aux VBG ;
- Initier l'élaboration des Termes de Référence des activités sur la VBG/VCE, des consultations et de toute autre sous-traitance requise dans le cadre du projet ; de même que les descriptifs et spécifications techniques des acquisitions éventuelles à effectuer ;
- Superviser la mise en œuvre de l'ensemble des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre, à l'attention des communautés riveraines et du personnel de toutes les parties prenantes du projet
- Assurer l'interface du projet et ses différents partenaires techniques impliqués dans la mise en œuvre des activités de lutte contre les VBG ;
- Participer aux groupes thématiques sur les violences basées sur le genre lié au projet, en fournissant des conseils notamment sur la dimension lutte contre les violences basées sur le genre ;
- Identifier les domaines de partenariat techniques possibles avec d'autres partenaires et bailleurs, et proposer des notes conceptuelles d'éventuelles interventions ;
- Vérifier l'engagement communautaire dans le système de gestion de plaintes liées aux VBG, y compris la prévention des risques associés au projet, à travers des consultations régulières avec les populations en ligne avec les bonnes pratiques locales et éthiques.
- Assurer la coordination du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) liées aux VBG dans le cadre du Mécanisme de Gestion des Plaintes global du projet, tout en assurant une approche « centrée sur la survivante » dans le projet pour faire en sorte que les femmes et les filles touchées reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun, sous réserve du consentement de la victime et, tout en respectant leur droit à la confidentialité et sécurité
- Appuyer le suivi des indicateurs relatifs au fonctionnement du MGP, notamment concernant le rapportage et le suivi des plaintes de VBG liées au projet (ceci doit être fait tout en respectant le protocole de réponse aux cas de VBG et les principes directeurs de gestion des cas de VBG) ;
- Aider à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de suivi évaluation des activités de lutte contre les VBG ; Elaborer les rapports mandataires (trimestriels, annuels ainsi que le

rapport final) conformément aux indications contenues dans les instruments de sauvegarde du projet

- Contribuer aux actions de mobilisation de ressources.
- Informer et faire participer, le cas échéant, les structures gouvernementales au niveau des zones d'intervention sur les activités et mesures d'atténuation des risques de VBG menées dans le cadre du projet

#### **4. Promouvoir la gestion du savoir et des meilleures pratiques**

- Participer à la capitalisation des expériences ;
- Appuyer le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la thématique des VBG/VCE;
- Contribuer aux efforts de formation des parties prenantes locales (police, gendarmerie, justice, communes, Association) et leur fournir des conseils en matière de prévention et de réponse aux violences sexuelles ;
- Promouvoir la visibilité du projet et des parties prenantes du projet, notamment le bailleur de fonds et les entités gouvernementales ;
- Accomplir toutes autres tâches, qui pourraient lui être confiées par le projet.

### **PROFIL RECHERCHE**

- Au moins BAC+4 en sciences sociales, en droit ou toute autre discipline similaire ;
- Disposer d'au moins huit (8) ans d'expérience probante professionnelle globale ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience réussie dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les VBG ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, serait un atout ;
- Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivants(e)s de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG ;
- Disposer d'une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;
- Avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG ;
- Avoir de bonnes connaissances des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de VBG ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ; et
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.)

### **ATOUTS et QUALITES EXIGES**

- Rigueur, intégrité et adaptabilité ;
- Capacités de synthèse, de rédaction et de communication ;
- Aisance relationnelle ;
- Proactivité, Méthodique ;
- Aptitude à travailler sous pression
- Expériences dans des projets financés par le Groupe de la Banque Mondiale
- Maîtrise de l'anglais est un atout



## CANDIDATURE A TRANSMETTRE

Merci de nous faire parvenir votre candidature composée de :

- + Votre CV détaillé avec photo récente + contact rapide
- + Votre lettre de motivation indiquant vos prétentions salariales
- + Vos copies de diplôme et autres documents que vous jugerez nécessaires
- + 03 références professionnelles avec contact rapide

A envoyer à [recruteo@cabinetecr.com](mailto:recruteo@cabinetecr.com) avant le  
**Lundi 04 Mars 2024** avant 12h

- ⚡ Tout dossier non complet sera rejeté ⚡
- ⚡ Seules les candidatures sélectionnées seront conviées aux tests et entretiens ⚡